

L'ARGANIER, SYMBOLE DE RÉSILIENCE

Conscient du rôle complémentaire et intégré des ressources naturelles et de l'agriculture pour promouvoir un développement durable résilient et une restauration raisonnée des écosystèmes, deux nouvelles stratégies ont été lancées par SA MAJESTE LE ROI MOHAMED VI que Dieu l'assiste, le 13 février 2020. Il s'agit de la stratégie "Génération Green" qui capitalise et consolide les acquis du Plan Maroc Vert pour le secteur agricole et d'autres part la stratégie "Forêts du Maroc" pour promouvoir un nouveau modèle plus inclusif pour le secteur forestier. Deux stratégies cohérentes et complémentaires pour lancer les perspectives de la prochaine décennie en matière de développement de la filière argane et de restauration/réhabilitation de l'arganeraie. Ces stratégies sont élaborées pour les générations futures avec une priorité à l'élément humain à travers l'émergence d'une classes moyenne rurale et de jeunes entrepreneurs dans une perspective écosystémique raisonnée.

La vision commune pour le secteur de l'arganier (écosystème et filière) est basée sur l'amélioration raisonnée de la relation "Homme Nature" en perspective d'un développement socio-économique inclusif et durable qui intègre la dimension environnementale par le biais d'intervention techniques, institutionnelles, politiques et organisationnelles. Cette vision, ancrée sur les acquis scientifiques, interpelle tous les intervenants en particulier l'aspect Recherche-Développement pour contribuer à la formulation de solutions adéquates, produire les connaissances et accompagner le développement de la filière argane et de l'écosystème arganeraie.

Les défis futurs pour l'Arganeraie et la filière argane résident dans (i) les mutations sociales et économiques, (ii) la croissance de la demande sur les produits de l'arganier et (iii) l'appel justifié de bâtir l'économie et le développement sur la valorisation des ressources locales. Ces situations peuvent créer une pression accrue sur l'écosystème dans sa globalité. La R&D est sollicitée pour des études prospectives afin d'anticiper les effets et proposer des solutions. Notamment, par la conception et l'invention de solutions et d'options technologiques et managériales en mesure de maintenir les services fournis par l'arganeraie avec une valeur ajoutée compétitive au profit des territoires et des populations.

Au cours de la dernière décennie une dynamique significative a été notée autour de ce secteur : en matière de R&D -une croissance de la production scientifique-, de développement de l'Arganiculture -plus de 10.000 ha plantés-, et de réhabilitation de la forêt naturelle -plus de 180.000 ha- sans omettre l'organisation professionnelle. Il est, ainsi, primordial de tirer profit des résultats de la R&D et de cette dynamique à travers la capitalisation, l'accès aux résultats et le transfert du savoir pour servir dans l'innovation et la prospective au profit de la RBA et de la filière.

L'Arganeraie/Arganier (AA) fort d'une reconnaissance globale quant à de son rôle clé dans les équilibres écologique et sa valeur comme élément du patrimoine naturel et culturel de l'humanité, est récemment couronné par la déclaration du 10 mai Journée Internationale de l'Arganier (JIA) par

l'assemblée générale des Nations Unis. C'est une consécration méritée mais aussi un défi en particulier pour la communauté scientifique aux niveaux national et international pour innover en vue de concilier les impératifs socio-économiques et naturels dans un contexte global en changement perpétuel. Le Congrès International de l'Arganier (CIA), qui traite les différents aspects et dimensions de l'Arganier et de l'Arganeraie -unité fonctionnelle-, est une opportunité de capitalisation et d'interaction entre scientifiques et professionnels. Après 5 éditions, c'est un événement important dans l'agenda des acteurs concernés par la RBA, l'arganier et la filière argane.

Les acquis de la recherche scientifique autour des thématiques actuelles et complémentaires ont permis de construire une orientation claire des priorités scientifiques et de générer des connaissances validées au profit de l'écosystème et de la filière. Cependant, la complexité inhérente à l'écosystème arganeraie augmentée par la dimension filière impose la mobilisation continue des expertises scientifiques compétentes pour proposer des options et accompagner le futur et la vision stratégique choisis. Cette édition inscrite dans une vision prospective durable, en plus du partage des acquis de la recherche scientifique, ambitionne d'examiner le potentiel de l'AA à contribuer au futur développement, proposer des innovations qui répondent aux besoins futurs et traiter les mesures et précautions à prendre qui favorise l'utilisation durable des ressources.

Cette édition située à la fin du Plan Maroc Vert (PMV) et le lancement de 2 nouvelles stratégies « Génération Green » et « Forêts du Maroc » et d'un nouveau Contrat programme arganier, permettra de : (i) renforcer l'appui scientifique des orientations et perspectives futures du développement de l'AA, (ii) consolider le rôle du congrès dans le dialogue entre scientifiques, professionnels, décideurs et organisations de la communauté locale, (iii) construire une prospective technologique pour innover et produire des connaissances. La 6^{ème} édition organisée par visioconférence, pour prospecter et éclairer les perspectives futures, sera animée par des chercheurs nationaux et internationaux avec la participation de représentants gouvernementaux, de l'interprofession, des partenaires techniques et financiers, des leaders de la société civile, ainsi que les présentateurs d'autres pays avec des expériences pertinentes.

AXES :

Le congrès vise à présenter les nouveaux Acquis de R&D en intégrant une dimension prospective, de l'innovation technologique (digitalisation), institutionnelle et organisationnelle etc., autour des axes suivants :

1. L'arganier dans son écosystème.
2. Biotechnologies, amélioration génétique et conduite technique au service d'une Arganiculture durable.
3. Valeur et valorisation des produits de l'Arganeraie.
4. Innovations institutionnelles, juridiques et culturelles à la lumière des mutations socio écologiques dans l'Arganeraie.